Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260602-48ARGENTPOCHE-DE

²Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 048/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

L'an deux mil vingt-six, le 02 juin
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Roger BUFFET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai

Présents : M Roger BUFFET, M Jean-François NIVLET, Mme Virginie HATTE, M Gérard COUASNON, M Sébastien CHESNEL, Mme Colombe DELFERIERE, M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien FRETAY, Mme Amélie DELLEMMES,
Absentes : Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Lucie DUVAL
M Jean-François NIVLET est nommé secrétaire de séance.

Objet : Dispositif argent de poche pour les jeunes de la commune

Monsieur le Maire rappelle

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un dispositif intitulé « Argent de Poche », permettant aux jeunes de participer à des missions d'intérêt général pendant les périodes de vacances scolaires.

Dans ce contexte, il est proposé de renouveler ce dispositif pour l'année 2026, en ciblant les jeunes âgés de 14 à 18 ans. Cette initiative vise à favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale, tout en leur offrant une première expérience valorisante et une rémunération symbolique.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident, par 9 voix pour,

De reconduire, le dispositif « Argent de Poche » pour l'année 2026, à destination des jeunes de la commune âgés de 14 à 18 ans, pendant les périodes de vacances scolaires. L'indemnité versée dans le cadre de ce dispositif est fixée à 15,00 € pour une mission de 3 heures 30.

Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et au bon fonctionnement de ce dispositif.

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

Le MAIRE

Roger BUFFET

MONTHAULT ★ MAIRIE 35420 (ILLE-ET-VILAINE)

Pour Copie Conforme
Le Secrétaire

Jean-François NIVLET

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :